



JUVIGNY

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 AVRIL 2018

Réf. : CR 2018-03
Date : 05/04/2018

Nombre de Conseillers : 13
En exercice : 13
Présents : 9

Date de convocation du conseil municipal : 29 mars 2018

Présents : Denis MAIRE, Guilhem BEDOIAN, Catherine FRAISEAU, Raphaël SPINELLI, Pascal PLANTARD, Sylvain COLLIAT, Aurélie CATTEAU, Emilie CLERC-ROGUET. Véronique HUARD

Absents excusés : Georges DELEVAL, Alexandre GROBEL, Pascale GUIGONNAT, Marie-Dominique RYCKEBOER

Arrivée de Madame Emilie CLERC-ROGUET à 19h30

Arrivée de Madame Véronique HUARD à 19h45

ORDRE DU JOUR

1. DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Pascal PLANTARD

2. APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 27 FEVRIER 2018.

Approuvé à l'unanimité

3. DÉCISIONS DU MAIRE EN VERTU DES DELEGATIONS RECUES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

Néant

4. DÉLIBÉRATIONS

4.1- Convention de partenariat relative aux poursuites sur produits locaux – seuils et diligences entre la commune et le comptable public

Afin de permettre un recouvrement efficace des produits locaux par le comptable public, il est nécessaire de signer une convention entre la commune de et le comptable public, responsable de la Trésorerie d'Annemasse.

L'efficacité du recouvrement des produits est conditionnée par l'amélioration de la qualité des émissions des titres de recettes, les échanges réguliers des informations entre l'ordonnateur et le comptable et la mise en place d'une sélectivité des poursuites avec détermination de seuil de poursuites.

Après avoir débattu,

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- Autorise Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat avec le Trésor public relative aux poursuites sur produits locaux – seuils de diligences entre la commune de Juvigny et le comptable public du trésor public d'Annemasse.

4.2- Attribution de Subvention – ADMR des Voirons



JUVIGNY

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 AVRIL 2018

Réf. : CR 2018-03
Date : 05/04/2018

L'ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural) a déposé une demande de subvention concernant le service d'aide à la Personne, toujours en service sur la commune, pour lequel l'ADMR sollicite une subvention à hauteur de 2 146 euros. Ce montant correspond aux heures effectuées par l'association auprès de clients domiciliés sur la commune et ne bénéficiant pas d'heures financés par le Conseil Départemental.

Après examen du dossier,
Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- **ACCEPTE** d'octroyer la subvention suivante :
Aide à la personne 2018 - **2 146 euros** (Deux mille cent quarante six euros).
- **DEMANDE** à Monsieur le Maire de procéder au paiement.

4.3- ONF – Programme d'actions pour l'année 2018

Monsieur le Maire fait part de la proposition de l'office National des Forêts du programme d'actions pour l'année 2018.

Celui-ci comporte des travaux de reconstitution de peuplement après attaque sanitaire sur les parcelles E et F avec entre autres, le broyage de la végétation, la création et le curage des fossés, la fourniture et la mise en place de plants. Le montant des travaux est estimé à 41 829 € avec une aide possible à hauteur de 5 500 euros.

Après avoir délibéré,
le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **Approuve** le programme d'actions pour l'année 2018,
- **Dit** que la dépense sera inscrite au budget 2018
- **Autorise le Maire** à signer les pièces nécessaires.

5. FINANCES

5.1 – RESULTATS 2017

5.1.1 DELIBERATION PORTANT SUR LE VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017 (CA) Eléments de synthèse des documents présentés

Section de fonctionnement

	Dépenses :	Recettes :	Résultats :
Dépenses	640 971.47 €		
Recettes		683 233.47 €	
Résultat de l'exercice			+ 42 262.00 €
Résultat reporté (31/12/2016)			1 442 058.16 €
Affectation en 1068			-244 563.72 €
Résultat cumulé			+ 1 239 756.44 €

Section d'investissement



JUVIGNY

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 AVRIL 2018

Réf. : CR 2018-03
Date : 05/04/2018

	Dépenses	Recettes	Résultats
Dépenses	321 891.30 €		
Recettes		388 449.54 €	
Résultat de l'exercice			66 558.24€
Résultat reporté (31/12/2016)			-244 563.72 €
Résultat cumulé			-178 005.48€

RÉSULTAT CUMULÉ GLOBAL EXCÉDENTAIRE, 1 061 750.96 €

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur BEDOÏAN, premier adjoint aux finances,
Après en avoir délibéré hors de la présence de Monsieur le Maire et sous la Présidence de Monsieur Guilhem BEDOÏAN,
Le conseil municipal **VOTE** le compte administratif 2017.

5.1.2 DELIBERATION PORTANT SUR LE VOTE DU COMPTE DE GESTION 2017 (CG)

Après examen, le compte de gestion 2017 du comptable dont les soldes correspondent à ceux du compte administratif de l'ordonnateur **est approuvé** à l'unanimité.

5.1.3 DELIBERATION PORTANT SUR L'AFFECTATION DES RÉSULTATS

VOTE DE L'AFFECTATION DES RESULTATS 2017:

Monsieur BEDOÏAN, Premier Adjoint aux finances, expose ce qui suit au conseil municipal :
Au vu des dépenses engagées mais non réalisés par rapport au budget 2017, les résultats au 31 décembre 2017, approuvé par Monsieur le Trésorier Principal, présentent les soldes suivants :

BUDGET GENERAL :

Section de fonctionnement :
Excédent de 1 239 756.44 €
Dont 1 442 058.16 € d'excédents antérieurs reportés

Section d'investissement :
Déficit de 178 005.48 €
Dont 244 563.72 € de déficit antérieurs reportés

Monsieur BEOÏAN propose la reprise des résultats de clôture 2017 au budget primitif 2018.
Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Premier Adjoint et en avoir délibéré,
Le conseil municipal **APPROUVE** les décisions suivantes à l'unanimité :

Reprise des résultats de clôture 2017 au budget primitif 2018

Excédents de fonctionnement 2017 constatés : 1 239 756.44 €
Affectation en excédents de fonctionnement reportés en 2017
Recette - chapitre 002: 1 061 750.96 €

Déficit d'investissement 2017 constatés : 178 005.48€
Affectation en section d'investissement
Dépense – chapitre 001 178 005.48 €
Recette - chapitre 10 compte 1068 178 005.48 €



JUVIGNY

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 AVRIL 2018

Réf. : CR 2018-03
Date : 05/04/2018

5.2 - BUDGET PRIMITIF (BP) 2018

5.2.1 EXAMEN DU PROJET DE BUDGET PRIMITIF GENERAL 2018

Comme chaque année, il est proposé de reprendre dès le budget primitif, les soldes au 31 décembre 2017.

La commune n'a toujours pas d'emprunt direct.

5.2.2 DELIBERATION PORTANT SUR LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2018

Monsieur BEDOÏAN, Premier Adjoint aux finances, présente le budget primitif 2018:

- Section de fonctionnement : 1 699 558.96 €
- Section d'investissement : 1 624 724.15 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal,
APPROUVE à l'unanimité le budget primitif 2018 en équilibre :

- **Section de fonctionnement : € 1 699 558.96**
Dont reprise des résultats 2017 : 1 061 750.96 €
- **Section d'investissement : 1 624 724.15 €**
Dont reprise des résultats 2017 : - 178 005.48 €

5.3 – FISCALITÉ

5.3.1 TAUX D'IMPOSITION

Présentation de la fiscalité

5.3.2 DELIBERATION PORTANT SUR LE VOTE DES TAUX 2018 DES IMPÔTS COMMUNAUX

Monsieur le Premier Adjoint aux finances rappelle les taux d'imposition de l'année 2017:

- Taxe d'habitation : 9.78 %
- Foncier bâti : 8.88 %
- Foncier non bâti : 49.98 %

Il est proposé au conseil de modifier les taux d'imposition pour l'année 2018.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal
DECIDE avec huit voix pour et une voix contre les taux d'imposition pour l'année 2018.

- Taxe d'habitation : 10.27 %
- Foncier bâti : 9.32 %
- Foncier non bâti : 52.48 %

L'objectif de compenser l'écart des taux d'imposition de la commune avec les communes voisines est en passe d'être atteint, ce qui permettrait à la commune de faire une pause de la hausse des taux pour les années à venir.



JUVIGNY

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 AVRIL 2018

Réf. : CR 2018-03

Date : 05/04/2018

6. URBANISME

6.1. Permis de construire

PC 074 145 18 H 0003 déposé par Monsieur REGAT Marc pour la construction d'un Bâtiment agricole route de Paconinges.

PC 074 145 18 H 0004 déposé par Monsieur KOSAR Halil pour la construction d'une villa individuelle route des Bois.

6.2. Déclaration préalable

DP 074 145 18 H 0003 par Monsieur BARROCAS Mario pour la pose d'une véranda au 35, route des Bois enclos,

DP 074 145 18 H 0004 par Monsieur COPPEL Christian pour la pose d'un portail et d'un portillon au 74, route des Tattes Galles.

7. EXAMEN DES TRAVAUX, AMENAGEMENTS ET PROJETS EN COURS

- **Projet de la Savoie**

La promesse de vente a été signée le 12 mars 2018.

Le Permis de construire est actuellement en cours de réalisation. Lors de sa présentation avant le dépôt, une vigilance particulière devra être portée sur les points suivants : consistance des espaces publics, stationnement, implantation des bâtiments, rendu des façades.

Le conseil devra faire un choix concernant le réseau de chaleur :

La première option, celle proposée par le candidat, propose l'installation de deux chaudières à granulés qui alimenteraient uniquement le secteur de la Savoie. La gestion dépendrait de la copropriété. Dans ce cas, il faudrait prévoir une autre alimentation en énergie pour les bâtiments publics école mairie.

La deuxième option est le projet proposé par Forestener. Il s'agit de l'installation d'un réseau de chaleur bois énergie pour le quartier de la Savoie mais également pour l'ensemble mairie-école. Cette chaufferie ferait l'objet d'une délégation de service public. Cette option a pour contrainte la prise en charge d'un chantier différé entre le quartier et les équipements publics.

Les adjoints et Monsieur le Maire se sont rendus à Lucinges qui a mis en place une chaufferie Bois dont le délégataire est la société Forestener. Son principe est l'énergie partagée puisqu'elle fait appel au financement citoyen. A ce jour Lucinges a récolté 80 000 euros. Le même principe serait appliqué à Juvigny si cette option était choisie.

- **Aménagement des trottoirs route de la Plantaz**

Une demande a été effectuée par Madame BELLARBI, domiciliée route de la Plantaz, pour faire enterrer un poteau électrique devant son habitation. Cette mise sous terre n'ayant pas été initialement prévue lors de cette phase de travaux, le supplément est chiffré à 36 000 euros. Le conseil décide de ne pas donner suite. En effet, le montant des travaux nécessiterait de relancer un appel d'offre, ce qui ne permettrait pas de relier cette partie aux travaux existants.



JUVIGNY

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 AVRIL 2018

Réf. : CR 2018-03
Date : 05/04/2018

Quelques difficultés ont été rencontrées lors des travaux : problème de sortie de véhicule, hauteur des trottoirs et de la route, sécurisation du chantier.

- Travaux des Curtines

La Maîtrise d'œuvre sera gérée par Canel C2I.

Trois intervenants sont prévus sur ce chantier, Annemasse Agglo pour les réseaux humides, le Syane pour les réseaux secs et la commune pour le carrefour, l'aménagement d'une zone sécurisée et apaisée et les finitions et enfin le revêtement de voirie.

8. QUESTIONS DIVERSES

Pour rappel :

-Mardi 17 avril à 19h00 à la salle communale : vin d'honneur à l'attention d'Antonin Guigonnat,

-Lundi 14 mai à 19h00 à la salle communale : Réunion publique pour présenter le projet de la Savoie.

-Prochain conseil municipal : 15 mai 2018

- Fin du conseil 00h30

Le secrétaire,

Pascal PLANTARD

Signatures

Denis MAIRE

Guilhem BEDOIAN

Catherine FRAISEAU

Raphaël SPINELLI

Sylvain COLLIAT

Aurélié CATTEAU

Emilie CLERC-ROGUET.

Véronique HUARD